

Les enfants africains montrent l'exemple !

L'élection du premier Président des enfants, élu démocratiquement, au Burkina Faso

Le roi Mathias est aujourd'hui bien vivant... en Afrique !

Note de travail, par B.L.

Dans la nuit du 19 au 20 mars 2003, au moment du déclenchement de la seconde guerre contre l'Irak, un documentaire diffusé sur FR3 ou TV5 nous apprenait l'élection récente du premier **Président des enfants**, élu par le Parlement des enfants du Burkina (Afrique de l'Ouest).

Cet étonnant reportage décrivait avec beaucoup de sérieux l'ouverture du deuxième Parlement des enfants du pays. Le premier Parlement des enfants du pays avait fonctionné pendant cinq ans (voir l'historique ci-dessous). Le 8 novembre 2002, les membres sortants avaient tiré les leçons de ce premier exercice en adoptant les statuts et le règlement du futur parlement avec **cinq innovations majeures** : désormais les parlementaires seront élus et non désignés, le parlement des enfants prendra en compte toutes les couches sociales (enfants scolarisés, enfants vivant dans des situations difficiles, les représentants des associations des enfants, etc.), la mise en place de parlements provinciaux, la possibilité d'initier des lois protectrices des enfants et la parité (filles-garçons).

L'élection du nouveau parlement s'était déroulée dans tout le pays au mois du 28 novembre au 4 décembre sous le regard bienveillant de toute la classe dirigeante du pays, médias compris. Puis, le 27 décembre 2002, les députés-Enfants ont élu leur Bureau et choisi leur président parmi les candidats-Députés qui avaient fait campagne pour leur présenter leur programme.

Le nouveau président des enfants burkinabés s'appelle **Souaïdou Ba**. Il est âgé de quinze ans et il est en classe de 3e au lycée. Il représente les enfants de son pays auprès du gouvernement aussi bien qu'au niveau international, et il a un an pour faire appliquer le programme sur lequel il a été élu

Le reportage montrait que tout se déroulait de manière très simple avec une large implication des adultes. Interviewés, ceux-ci expliquaient l'intérêt pour eux de ce dispositif pour l'éducation des enfants à la

démocratie. La tenue de ces élections et leur bon déroulement témoignaient d'un grand pas accompli sur le plan de la reconnaissance universelle des droits de l'enfant. On pourra sans doute parler d'événement historique et le fait que cet événement soit africain et qu'il nous vienne de l'un des pays les plus pauvres de la planète est une belle leçon pour l'Europe et les pays du G8 toujours prêts à donner l'exemple aux autres pays du monde.

L'adoption de la convention internationale des droits de l'enfant (C.I.D.E.) par l'ONU le 20 novembre 1989 avait constitué un acte politique majeur qui consacrait la volonté des États et des adultes pour améliorer concrètement le statut des enfants. Cette convention avait reçu un accueil exceptionnel. Relayée par les juristes, les O.N.G. et les associations (telle le COFRADE en France, le Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfant) elle a permis de nombreuses avancées dans de nombreux pays, y compris en France.

Alors qu'il reste évidemment tant à faire pour améliorer partout l'accueil, l'assistance et le respect de l'enfant, cette dynamique a fait long feu. Depuis quelques années, en France en particulier, de nouveau, les droits des enfants sont malheureusement progressivement remis en question par leurs ennemis les plus traditionnels, les partisans de l'autoritarisme et de la pédagogie noire, toujours prêts à opposer les droits des adultes à ceux des enfants, et à rappeler à ceux-ci leurs devoirs avant même de les écouter et leur donner les explications nécessaires.

C'est pourquoi la découverte de ce reportage nous a enchantés. **Janusz Korczak, le roi Mathias et Klu-Klu** auraient été très heureux d'apprendre cette initiative du peuple burkinabé.

Aujourd'hui, après l'UNICEF qui soutient financièrement et moralement le Parlement des enfants burkinabé depuis l'origine et dont la représentante Mme Joan French avait encouragé les enfants, l'Association Française Janusz Korczak salue à son tour cet événement. Elle se propose d'en soutenir les acteurs et les responsables en relayant l'information et en observant le déroulement du processus initié par cette première élection démocratique au monde d'un président des enfants.

On notera que le 24 mars 2003, le Burkina Faso a accueilli un colloque international intitulé « Droits de l'enfant et exclusion sociale » qui a accueilli 150 participants venus de 20 pays africains. À l'issue des travaux préconisant entre autre la création d'un collectif africain pour les droits de l'enfant et la mise en place d'une Justice pour les mineurs, **le Président Souaïdou Ba** s'est réjoui en ses termes « *Ceci est la preuve de l'engagement des adultes à trouver des solutions à nos problèmes* ». Puisse-t-il avoir raison !

Bernard Lathuillère, Paris, 15 mai 2003.

Sources et documents

- Les articles d'Aïssata Bangre, d'Agnan Kayorgo et d'Yssoufou Ouedraogo, de novembre et décembre 2002 sur le site www.allAfrica.com.
- Un article non signé du 4 janvier 2003 sur le site de Bendré, l'hebdomadaire burkinabé www.bendre.arica-web.org.
- Documentaire TV diffusé le 20 mars 2003 sur TV5 (recherches en cours)

Actions envisagées (propositions) :

- offrir au jeune président le livre *Le roi Mathias 1er* avec un courrier de félicitations ;
- lui proposer de lui envoyer une délégation de nos membres, cet été par exemple ;
- diffuser un communiqué dans le mouvement Korczak international, etc.

Création du parlement des enfants

- Au Burkina Faso, le parlement des enfants a été créé par décret. Il a pour objectif de permettre l'application effective de la C.I.D.E. Il est chargé de mener toutes les actions d'information, de sensibilisation des enfants, des parents [...] pour le bien-être physique, mental, social et économique des enfants du Burkina et du monde.
- C'est précisément le 16 juin 1997, lors de la commémoration de la Journée de l'enfant africain, que le parlement des enfants a été mis en place. Il compte 100 enfants en raison de 2 enfants pour chacune des 43 provinces sauf le Houet (4 enfants) et le Kadiogo (10 enfants).
- Le parlement des enfants du Burkina Faso est placé sous la tutelle du ministère de l'Action sociale. Il est laïc et apolitique.
- Le parlement des enfants est principalement financé par l'UNICEF. Le parlement sortant a fait valoir à son bilan d'avoir réussi à obtenir des locaux équipés de matériel informatique, et à ouvrir un compte bancaire, crédité de plus de 75 000 euros (un million de francs CFA).